

Règlementation thermique pour les bâtiments neufs "RE 2020"

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 24124275F — Mise à jour : 5 mars 2026

Organisme responsable : **ARFAB BRETAGNE**

Contenu

Objectifs

Connaître le champ d'application de la « RE 2020 »

Citer 3 exemples de bâtiment concernés par les exigences de la future réglementation environnementale 2020

Proposer au moins 2 solutions techniques en liens avec son ou ses activités répondant aux exigences de la réglementation 2020

Connaître les sanctions en cas de non-respect de la réglementation

Programme

Contexte réglementaire et enjeux pour la filière

Modalités d'application de la labellisation E+ C-

Ce qui change à compter du 1er janvier 2022

Présentation de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV)

Zoom sur les FDES* : Intérêt et contenu

Présentation de la base de données INIES

Les exigences à respecter : Les parois opaques : murs, toiture, planchers ; Les parois vitrées : fenêtres, châssis de toit, ... ; Les équipements : chauffage, ECS, ventilation ;

Exemples de solutions techniques et étude de cas

Le cas des extensions de bâtiments

Contrôle et attestation de prise en compte de la réglementation environnementale 2020

Approche juridique et sanction en cas de non-respect

QCM* de contrôle des connaissances.

*Fiches de Données Environnementales et Sanitaires

**Questionnaire à Choix Multiples

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Aucun prérequis

Niveau de sortie

Sans niveau spécifique

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2230656	À distance	—	31/12/2025	30/12/2026

Source : GREF Bretagne #24124275F